

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 AVRIL 2023

DELIBERATION N°CP2023- 04/3/13 DOSSIER N°5654	CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2023 AU SYNDICAT MIXTE DORSAL (BUDGET PRINCIPAL) COMPLÉMENT
--	--

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Marinette JOUANNETAUD à Isabelle PENICAUD
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des
Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2023 AU SYNDICAT MIXTE
DORSAL (BUDGET PRINCIPAL)
COMPLÉMENT**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-04/3/13 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Modernisation de l'action publique, Finances et Bâtiments,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de porter le montant de la contribution statutaire nécessaire au fonctionnement du budget principal du Syndicat mixte DORSAL à 171 320,33 €.

Dit que les crédits nécessaires étant prévus au budget 2023 du Conseil départemental au chapitre 65, article 6561, fonction 57.

Mme Valérie SIMONET, Mme Hélène FAIVRE ayant donné pouvoir à Laurent Daulny, M. Jean-Luc LEGER, Elus au Syndicat Mixte DORSAL, ne prennent pas part au vote

Adopté : 27 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET